

Renvoi au comité de sûreté générale de la pétition des citoyens de Sap (Orne) qui se plaignent de l'incarcération de leur maire, en annexe de la séance du 18 messidor an II (6 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de sûreté générale de la pétition des citoyens de Sap (Orne) qui se plaignent de l'incarcération de leur maire, en annexe de la séance du 18 messidor an II (6 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 439;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25928_t1_0439_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

58

Une députation des citoyens de la commune de Sap (1) se plaint de ce que le maire de cette commune a été injustement incarcéré et d'autres citoyens persécutés. Elle dénonce l'auteur de ces persécutions comme un homme dont les principes sont très suspects. Elle l'accuse d'avoir dit que le décret qui confisque les biens des prêtres condamnés à la déportation étoit une indignité, etc...

Ces deux adresses (2) sont renvoyées au comité de sûreté générale (3).

59

Inventaire des papiers de PETION, ex-maire de Paris et député; n° 30 lettre P. Récépissé n° 97 des envois au C. de S.P., 16 mess. II. (4)

Cette copie est déposée aux Archives de l'Empire, section législative sous la lettre C n° 270 (voy. le reg. A II Tome 5 de l'inventaire, folio 20, version n° 1207 bis) (historique).

Archives de l'Empire. Section domaniale; Inventaire des papiers de Pétion, émigré. Etat des pièces à envoyer au comité de sûreté générale.

Cotte 22^e - Pièce unique.

Narration du voyage de Pétion à Varennes, avec Beaubourg, Barnave et Dumas. *Ecrit* sur 22 demi-feuilles de papier à lettres, sur recto et verso par lui-même.

Cotte 23^e - 8 pièces.

Correspondance de Miranda avec Pétion, contenant des principes très inciviques, notamment la *pièce première* dans laquelle Miranda dit : « Je suis très content de voir que le démagogue Robespierre est tombé dans l'oubli, où il fallait qu'il eusse toujours été pour le bien de la chose publique, à qui il n'a pas fait peu de mal, mais je vois avec indignation que vous souffriez d'autres plus infâmes encore, tel que Marat, Cha..., diffamer les hommes vertueux, la nation, la Convention nationale impunément... Souvenez-vous bien que par une négligence pareille la dernière assemblée législative s'avilit aux yeux de la nation et de l'Europe jusques au point de réduire son autorité presque à zéro ».

Cotte 24^e - 6 pièces.

Lettres de Burnouville à Dumouriez trouvées parmi les papiers de Pétion, suivant la première, il mande à Dumourier qu'il lui envoie divers prisonniers. Plus M. Debuisseuil émigré et autres dénom-

més en la ditte pièce, et au bas de la lettre il dit : « Je vous *recommande* ces bougres d'émigrés qui ont l'air de pandars qui nous font tant de mal, vous voyez ici qu'on les abandonne à la sévérité des loix ».

Cotte 25^e - 25 pièces.

Différentes lettres et diverses notes renfermant la majeure partie des principes très inciviques, dont quelques vües anônimes.

Cotte 26^e - 15 pièces.

Lesquelles sont des lettres. Les 7 premières sont écrites en français et datées de Londres et les 8 autres sont écrites en langue anglaise.

Cotte 27^e - 29 pièces

Lettres et pièces relatives à la journée du 20 juin 1792, jours précédents et suivants.

Cotte 28^e - 14 pièces.

Correspondance avec le Directoire relativement à la journée du 20 juin, jours précédents et suivants.

Cotte 29^e - 81 pièces.

Supplément aux lettres et pièces relatives à la journée du 20 juin 1792, jours précédents et suivants, et notamment à la correspondance du Directoire du Département à cette époque.

Cotte 30^e - 43 pièces.

Lettres et pièces relatives à la journée du 10 août, jours précédents et suivants.

Cotte 31^e et dernière - 27 pièces.

Correspondance avec le Directoire du département relativement à la journée du 10 août, jours précédents et suivants.

Je soussigné agent national du district de Paris reconnois que le citoyen Du Chatel m'a remis les pièces ci dessus énoncées.

JACQUIER

P.c.c. DAUSSON (garde des Archives de l'Empire).

60

[La comm. de Boulogne sur mer à la Conv.; 13 mess. II] (1)

« Citoyens représentans,

La victoire se montre fidelle à nos drapeaux, il faut l'y fixer. Nos armées détruisent des milliers d'esclaves; nous, nous redoublerons d'activité pour forger les armes qui doivent exterminer jusqu'au dernier des tirans. Nos victoires nous acquièrent de riches moissons. Nous, nous redoublerons d'ardeur pour conserver les nôtres, pour assurer à nos héros, par notre économie tout ce dont ils ont besoin pour fournir leur glorieuse carrière... Quand l'esclavage s'écroule, le feu de la liberté se nourrit de ses débris. Nos frères d'armes terrassent les soutiens des vices, nous, nous extirperons les vices eux-mêmes; nous n'avons jamais été abbatu par des revers, aujourd'hui nous nous livrons à la joie, mais sans nous laisser séduire par la prospérité.

Les dangers de la patrie ne sont point passés; ils ne le seront que lorsque nous aurons extirpé de la

(1) Le Sap, Orne.

(2) Voir ci-dessus, n° 57.

(3) *J. Sablier*, n° 1421; *J. Fr.*, n° 650.

(4) C 309, pl. 1207, p. 8. Voir ci-après, séance du 19 mess., n° 14.

(1) F⁷ 4773, liasse F, n° 3. *J. Sablier*, n° 1421; *J. Fr.*, n° 650.